

DÉPARTEMENT

Limooges le 26 Février 1940



GROUPE DE SUBDIVISIONS

DE LIMOGES

N° 478/2/3.-

**SECRET**

OBJET :

Service d'ordre  
de Magnac-Laval.

Le Général, de La BAUME,

Commandant le Groupe de Subdivisions de Limoges

à Monsieur le Préfet du département de la  
Haute-Vienne,

- LIMOGES -



Comme suite à votre demande du 25 février 1940, concernant le rapatriement forcé de réfugiés Espagnols, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un peloton de G.R.M. de BELLAC est mis à votre disposition et sera rendu à MAGNAC-LAVAL, le 28 février à 8 heures.

Le Groupe de G.R.M. donne, par ailleurs, les ordres nécessaires pour qu'une escorte soit fournie dans les conditions demandées.-



**Document 25 bis** – Cette lettre, en date du 26 février 1940, adressée au préfet de la Haute-Vienne, est une des preuves selon lesquelles des rapatriements forcés de Républicains espagnols ont été organisés avant l'avènement du maréchal Pétain. L'affirmation [Bennassar 04] selon laquelle « *les rapatriements, certes conseillés, vivement recommandés, n'ont jamais été forcés* » est donc erronée (et crédibilisée à tort par d'autres auteurs). Pour des compléments, voir [Farreny 09].